

Message Croix-Rouge (Red Cross Message)

Le message Croix-Rouge est conçu comme un moyen de communication là où la Croix-Rouge a commencé un service postal dans une zone où l'échange de courrier entre les membres d'une famille n'est pas autrement possible. L'envoi d'un message Croix-Rouge s'effectue avec un formulaire spécifiquement établi en coopération avec la Croix-Rouge internationale.

Les messages sont d'abord et surtout destinés pour la communication entre les membres d'une famille. Il est toutefois possible de faire des exceptions à cette règle. Les messages ne doivent pas contenir d'opinions politiques, militaires ou de discrimination d'autres groupes quel qu'ils soient. Les autorités du pays destinataire, civiles ou militaires, pouvant censurer la poste de la Croix-Rouge, il est important que les messages ne contiennent aucun des sujets mentionnés ci-avant afin de ne pas entraver l'acheminement du message jusqu'à sa destination. Les messages Croix-Rouge sont transmis par les travailleurs de la Croix-Rouge internationale et souvent également par les travailleurs d'une association nationale du pays destinataire.

Il est possible de joindre au message une feuille de papier supplémentaire et une photo. Les messages ne doivent pas être mis dans une enveloppe fermée, mais doivent au contraire être ouverts pour faciliter leur acheminement. La Croix-Rouge ne transmet pas d'argent, de médicaments ni rien d'autres de similaires. La Croix-Rouge tente toujours de transmettre les messages à destination dans la mesure du possible, mais les situations telles que dans les zones de conflits peuvent changer de façon imprévue.

Le formulaire est à remplir aussi précisément et minutieusement que possible. Les informations concernant l'adresse doivent être inscrites de façon aussi précise et aussi nette que possible. Au cas où la zone dans laquelle le message est destiné n'aurait pas de nom de rue, vous pourrez dessiner un plan du lieu où se trouvent les membres de votre famille et le joindre au message. Plus précises seront les données d'adresse marquées sur le message, meilleures seront les chances pour que le message atteigne sa destination.

Nous vous prions d'envoyer votre message réponse au bureau central de la Croix-Rouge finlandaise afin de le faire suivre le plus rapidement possible.

Notre adresse est :

SPR Henkilötiedustelut, PL 168, 00141 Helsinki

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter le bureau central de la Croix-Rouge finlandaise au numéro de téléphone (09) 129 3344/ Aki Väilä.

Finnish Red Cross Headquarters

Tehtaankatu 1 a, P.O.Box 168, FIN-00141 Helsinki, Finland
Tel. +358 9 12 931 Télefax +358 9 654 149

Croix-Rouge Finlandaise Siège social

Tehtaankatu 1 a, B.P. 168, FIN-00141 Helsinki, Finlande
Tél. +358 9 12 931 Téléfax +358 9 654 149

www.redcross.fi



The Finnish Red Cross is a member of the International Federation of Red Cross and Red Crescent Societies.

La Croix-Rouge finlandaise est membre de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge.